

M. Clerc, préfet de la Charente, est nommé préfet des Côtes-du-Nord.
M. Duchylard, sous-préfet de Lisieux, est nommé préfet de la Charente.
M. Chauvin, sous-préfet de Cognac, est nommé à Lisieux.
M. Cayla, sous-préfet de Montmorillon, est nommé à Cognac.
M. Ralmon, conseiller de préfecture dans la Vienne, est nommé sous-préfet de Montmorillon.
L'Officiel publiera également demain un petit mouvement dans les justices de paix.

Le ministre de l'instruction publique quittera Paris demain matin pour se rendre à Reims, où il a été invité par la municipalité à assister aux fêtes de gymnastique.

M. Jules Ferry sera accompagné de M. Gréard, directeur de l'enseignement, et du colonel Riu, commandant militaire de la Chambre des députés.

Le général Billot se fera représenter à ces fêtes par un de ses officiers d'ordonnance.

Grand émoi au quartier latin.

On se souvient de l'accès de colère qu'ont eu déjà récemment les étudiants contre une catégorie de gens qui infestaient les cafés publics et certains cafés.

Hier, dans le jardin du Luxembourg, ils se sont jetés sur deux individus, qu'ils ont jugé être de ces « messieurs », et ils leur ont fait un mauvais parti.

La police est accourue, et il y a eu plusieurs arrestations. Alors les étudiants, comme la dernière fois, sont descendus en colonne serrée sur le boulevard en criant : Camescasse ! Camescasse !

À la préfecture, le poste est sorti et le pont a été cerné.

L'agitation s'est un peu calmée vers six heures. Alors on est allé dîner ; mais ensuite l'irritation a repris de plus belle. Le poste du Panthéon a été menacé, seize étudiants furent de nouveau arrêtés. La foule, dispersée par une charge, s'est reformée bientôt. Le quartier fut alors cerné de tous côtés par des escouades de gardiens de la paix, baïonnette au canon.

A minuit, le calme était entièrement rétabli.

Aucune nouvelle agitation ne s'est produite aujourd'hui ; néanmoins, l'effervescence est grande, et il faut s'attendre à d'autres incidents.

M. Jauréguiberry, ministre de la marine, a donné des ordres concernant les hommes de l'infanterie de marine.

La portion de la classe 1877 ayant été aux colonies et y ayant accompli le séjour réglementaire, sera renvoyée vers la fin du mois de mai ou au commencement de juin.

La seconde portion sera renvoyée après les grandes manœuvres de septembre.

Une dépêche de Nancy mentionne un affreux accident arrivé hier aux environs de cette ville.

Le 4^e bataillon de chasseurs à pied passait devant l'église de Saint-Nicolas-du-Port, près de Nancy, lorsque les échafaudages servant aux réparations vinrent à tomber sur la troupe. Un soldat fut tué, deux mortellement blessés, quatre autres et deux enfants assez grièvement blessés.

Le public alsacien-lorrain suit avec un puissant intérêt les opérations militaires dans le Sud-Oranais. C'est, en effet, principalement la légion étrangère qui est engagée dans cette campagne, et l'on sait qu'elle compte dans ses rangs un grand nombre de jeunes Alsaciens expatriés pour échapper au service militaire allemand, et qui, étant mineurs, ne peuvent encore réclamer la nationalité française et, par suite, être incorporés dans un régiment de ligne.

Parmi les vaillants soldats du capitaine de Castries, se trouvaient un certain nombre d'Alsaciens, et les journaux de l'Alsace ont déjà relevé les noms d'une dizaine au moins d'enfants de ce pays qui ont été tués ou blessés à l'affaire du chott Tigri.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

La crise redoutable que traversait l'Égypte est terminée. Le ministère présidé par Arabi-Pacha a démissionné et le khédive, acceptant

les conditions de l'ultimatum présenté par les consuls généraux de France et d'Angleterre, a purement et simplement accepté ces démissions.

Tewfik-Pacha a fini par voir clair dans les menées ambitieuses de son premier ministre qui ne tendaient à autre chose qu'à sa déposition, et pour couper court à toute éventualité, il vient de prendre le commandement suprême des troupes égyptiennes.

En même temps il a ordonné de cesser le recrutement des réserves, et il a adressé aux autorités provinciales, une proclamation leur recommandant de veiller à sa sécurité.

C'est, en grande partie, à la fermeté des consuls français et anglais qu'il faut attribuer l'honneur de la solution qui vient d'intervenir au moment où le désarroi semblait plus profond que jamais et où les plus graves complications étaient à redouter.

Quant à Arabi, il va probablement être obligé de quitter l'Égypte, mais on ne sait encore rien de positif à cet égard.

En attendant, les consuls qui sont allés le voir ce matin, lui ont donné à entendre qu'il eût à se surveiller et ils lui ont formellement déclaré qu'ils le rendaient personnellement responsable de la sécurité publique. La présence des escadrons alliés donnant un certain poids à ces déclarations, il est plus que probable qu'Arabi-Pacha, déchu du commandement de l'armée, se le tiendra pour dit.

Il est donc permis de considérer dès maintenant la question égyptienne comme à peu près réglée.

Voici nos dernières dépêches :

Londres, 27 mai.

Le bruit court qu'Araby Bey demande 50.000 livres sterling argent comptant pour quitter l'Égypte et une pension de 100.000 fr. par an, garantie par le gouvernement anglais. Il alléguerait que, s'il s'éloigne, il ne pourrait plus de longtemps rentrer en Égypte, au grand détriment de ses intérêts financiers et que par conséquent cette demande en dommages-intérêts n'a rien qui doive surprendre les puissances. On est convaincu qu'au dernier moment Arabi cédera ; c'est une simple question d'argent à débattre, tout le reste n'est que comédie.

Londres, 27 mai.

Le Times espère que le gouvernement français renoncera à ses scrupules au sujet de l'emploi des troupes turques en Égypte puisqu'il n'y a pas d'autre alternative que l'intervention directe de l'Angleterre et de la France. Les autres puissances européennes accepteraient et approuveront certainement l'initiative de la France et de l'Angleterre.

Le Caire, 27 mai.

Le président du conseil a remis hier soir au khédive deux documents, dont voici le plus important :

« A l'arrivée de l'escadre anglo-française, vous nous aviez informés que vous aviez demandé des instructions à Constantinople. Nous attendions la réponse, lorsque les consuls de France et d'Angleterre ont remis au président du conseil la note du 25 mai.

« Nous nous sommes réunis en conseil et nous avons préparé la réponse ci-jointe.

« Votre Altesse nous a déclaré qu'elle avait accepté ce que les représentants de la France et de l'Angleterre lui demandaient.

« Cette acceptation est contraire à l'avis unanime du conseil, parce que toute intervention étrangère constitue une atteinte aux droits du sultan.

« En conséquence, nous avons l'honneur de vous soumettre notre démission collective. »

— On sera dans deux heures rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel... Qui demandera-t-on ?

— M. Frédéric Bérard... C'est un homme chargé de mes affaires...

— Et dont vous avez pris le nom pour venir me voir.

Georges fit un signe affirmatif.

— Croyez-moi, monsieur le duc, reprit Claudia restons ou plutôt redevenons amis... Unissons-nous de nouveau par nos enfants... Ils sont dignes l'un de l'autre et je vous affirme qu'Olivia n'a rien de sa mère... C'est un ange... L'union de votre fils et de ma fille sera pour nous le gage de l'oubli du passé...

Voulez-vous me donner la main en signe de réconciliation ?...

Le sénateur aurait voulu pouvoir anéantir d'un soufflé son ancienne maîtresse.

Il mit néanmoins sa main glacée dans celle de Claudia en murmurant avec un sourire forcé :

— Réconciliation... oubli... pourquoi non ?... A demain, ma chère...

— A demain, mon vieil ami.

Et l'ex-courtesane reconduisit le duc jusqu'au bas de l'escalier.

— Allons, se dit-elle en remontant, je le tiens ! Olivia sera un jour ce que j'en ai pu être, duchesse de la Tour-Vaudieu !

Un beau titre, un grand nom... Je me contenterai, moi, de devenir millionnaire...

L'entretien avec Georges s'étant prolongé beaucoup, Olivia n'était plus dans la salle à manger.

Claudia, rentrée chez elle, sonna sa femme de

Dans l'autre document, qui est joint au précédent et qui sera remis aux consuls, le ministre dit que les recommandations des consuls touchent aux questions d'ordre intérieur appartenant au domaine que les puissances reconnaissent exclusivement à l'Égypte.

Le gouvernement du khédive sera toujours heureux de suivre les conseils bienveillants de la France et de l'Angleterre ; mais il regrette de ne pouvoir actuellement déférer à leurs désirs, parce que ce serait compromettre les lois constitutives du pays, garanties par le firman et par des traités internationaux.

Si la France et l'Angleterre pensent que la question soulevée touche à la politique générale, il conviendrait de soumettre l'affaire à la Turquie, qui est la puissance suzeraine.

Le Caire, 27 mai.

Conformément aux conseils que lui ont donnés les consuls anglais et français, le khédive a accepté purement et simplement la démission des ministres ; il répondra demain à leur note. Le khédive a appelé Omar-Lufti Pacha, gouverneur d'Alexandrie.

Le Caire, 27 mai.

Les cercles politiques considèrent la démission du cabinet comme la solution presque complète de la question égyptienne.

Le Caire, 27 mai.

Les consuls de France et d'Angleterre ont visité, dans la matinée, Arabi-Pacha, qu'ils ont rendu personnellement responsable de la sécurité publique.

Le khédive a adressé une proclamation à toutes les autorités provinciales, leur ordonnant de veiller à la sécurité.

Il dit que les escadrons sont venues dans un but amical, et ordonne de cesser le recrutement des réserves qui ont été convoquées, et qui retourneront dans leurs foyers.

Une autre proclamation du khédive à l'armée annonce qu'il prend lui-même le commandement suprême des troupes.

Les principaux pachas sont réunis actuellement au palais d'Ismaïlia. On croit qu'ils appuieront le nouveau ministre Chérif-Pacha. Omar-Lufti-Pacha est désigné comme président du conseil, avec Saïdar-Pacha comme ministre des finances.

Le Caire, 27 mai.

On assure que Chérif-Pacha refuse de former un cabinet.

Tunisie

Paris, 27 mai — On télégraphie de Tunis au Temps, le 26 mai :

La nouvelle répandue par quelques journaux que le bey irait faire un voyage en France au mois de juillet est prématurée. Il a été question de cette éventualité dans certains cercles ; mais ce voyage n'est pas réalisable, dans ce moment où les réformes urgentes et imminentes exigent la présence du souverain. D'ailleurs, dans l'esprit des indigènes, ce voyage pourrait paraître un enlèvement de leur bey. Voilà les raisons qui empêchent Sidi-Sadock d'aller pour le moment faire un voyage qu'il pourra accomplir facilement dans un autre moment.

Les nouvelles que je viens de recevoir du sud de la Régence annoncent que la colonne qui opère dans cette région continue à parcourir les territoires qui contiennent des populations se laissant facilement entraîner par les maraudeurs et par quelques envoyés d'Ali-ben-Khalifa, dont la présence, paraît-il, vers la frontière tient en éveil quelques tribus toujours prêtes à se mouvoir.

C'est pourquoi il serait imprudent de rappeler nos soldats ou de dégarnir tout le Sud. Tout le mal reviendrait de là.

Nous savons que, tant que nous garderons la frontière tripolitaine, nous n'aurons rien à craindre. Mais il faut, pendant quelque temps encore, se résigner à maintenir dans le Sud une colonne qui nous évitera bien des ennuis

chambre et lui donna l'ordre de préparer une toilette très simple et de couleur sombre.

Elle pensait :

— J'irai moi-même rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel... Je veux savoir ce qu'est ce Frédéric Bérard, cet homme de confiance sous le nom duquel se cachait le duc...

En outre il mesura particulièrement agréablement d'aller sans retard encaisser le montant du chèque... Cent mille francs sont bons à palper.

En sortant de l'hôtel de mistress Dick Thorn Georges de la Tour-Vaudieu avait le visage et la démarche d'un homme ivre.

Ses jambes le soutenaient à peine. Il chancelait à chaque pas.

Un coup si rude et si complètement inattendu l'avait anéanti. Un désordre absolu régnait dans ses idées.

Le fiacre pris à l'heure l'attendait au coin de la rue de Berlin.

Il y monta et dit au cocher de le conduire rue du Pont-Louis-Philippe.

La voiture roula.

Jean-Jeudi n'avait pas quitté son poste d'observation, en face du logis de Claudia, guettant l'homme dont la prodigieuse ressemblance avec l'inconnu du pont de Neuilly l'avait si vivement frappé.

Lorsque le duc reparut au bout de plus d'une heure, il le suivit à distance, le vit remonter dans son fiacre et, au lieu de s'essouffler en luttant à la course contre le trot saccadé des haridelles poussives, il se cramponna paisible-

ment aux ressorts de derrière du véhicule, dans une position fort inconfortable mais point dangereuse.

Le général Logerot rentrera à Tunis dans une vingtaine de jours.

L'AFFAIRE DE L'ENFIDA

Tunis, 27 mai. — L'affaire de l'Enfida vient de recevoir une solution définitive due à l'intervention de M. d'Estournelles et du consul anglais, M. Reade, qui a apporté dans cet arrangement toute la bonne volonté et la conciliation possibles.

M. Lévy a vendu à la Société franco-africaine, propriétaire de l'Enfida, la propriété qu'il possédait, contiguë au domaine sudaï, renonçant, par acte authentique, à toute prétention.

Cette solution est des plus heureuses, car elle écarte définitivement toute ombre de mésintelligence entre les gouvernements français et anglais.

Etranger

Suisse

Berne, 27 mai. — On annonce la mort de M. Vetterli, l'inventeur du fusil en usage dans l'armée fédérale et de différentes améliorations dans la fabrication des armes à feu.

Italie

Rome, 26 mai. — On sait que le premier prix du concours ouvert par le gouvernement italien pour l'érection d'un monument à la mémoire de Victor-Emmanuel a été décerné par le jury, à l'unanimité moins une voix, à un de nos compatriotes, M. Nénot, qui sort de la villa Médicis. Le programme du concours stipulait en effet d'une manière formelle que les artistes étrangers étaient admis au concours, quelle que fut leur nationalité.

Mais un certain nombre de concurrents évincés de M. Nénot n'ont pas accepté la décision du jury et ont adressé à la Chambre des députés une pétition demandant l'annulation du jugement. Cette pétition a été prise en considération et sera prochainement discutée.

Rome, 27 mai. — On assure que le pape tiendra un consistoire le 23 août et qu'il confèrera un chapeau aux archevêques d'Alger et de Séville.

Angleterre

Londres, 27 mai. — Les fenians ont envoyé à M. Gladstone une lettre dans laquelle ils lui déclarent qu'ils le mettront à mort quelques jours après le vote du bill coercitif sur l'Irlande.

Les paysans irlandais s'arment sur les collines de Galway. Les tenanciers qui ont refusé de payer leurs fermages ont envoyé tout leur argent en Amérique.

Le nommé Young, qui avait écrit au général Ponsonby une lettre de menaces pour la vie de la reine Victoria, a été condamné à dix ans de travaux forcés.

Espagne

Madrid, 26 mai. — Le général Lopez Dominguez, neveu du maréchal Serrano et l'un des chefs du parti constitutionnel, publie une lettre servant de préface à un livre intitulé : *les clefs du détroit de Gibraltar*.

Dans cette préface il expose longuement les préparatifs à faire et les moyens à adopter pour réaliser les trois buts de la politique extérieure de l'Espagne : rentrée en possession de Gibraltar, confédération avec le Portugal pour réorganiser le système de défense de la péninsule, ainsi que des deux rives du détroit, et enfin mesures militaires et démarches diplomatiques pour assurer la prépondérance de l'Espagne au Maroc.

Toute la presse madrilène approuve cette lettre du général. On s'en arrache les éditions successives et elle a un retentissement considérable.

En Catalogne les bandes des insurgés continuent à fuir devant les troupes des généraux Blanco et Ansaldo. L'apparition de nouvelles bandes ainsi que la découverte de dépôts d'armes à Durango, Viscaya et dans d'autres localités de la Navarre sont considérées comme n'ayant aucune importance sérieuse, attendu que le gouvernement fait aux protectionnistes des concessions dans la question des tarifs.

M. de la Tour-Vaudieu fit sur lui-même un violent effort et parvint à conquérir un calme relatif.

— Ce que vous me demandez ne dépend pas de moi seul, puisque mon fils se trouve en cause. Vous comprenez cela ? dit-il d'une voix sourde et comme brisée.

— Je comprends cela...

— J'ai besoin de voir Henry, de causer avec lui, de motiver tant bien que mal à ses yeux des projets nouveaux... Je demande jusqu'à demain pour vous répondre...

— C'est-à-dire pour chercher des armes contre moi... fit Claudia avec amertume.

— Je n'ai aucune arrière-pensée de ce genre, je vous en donne ma parole...

— Peu m'importe d'ailleurs ; je suis invulnérable... Je vous accorde jusqu'à demain... A quelle heure votre réponse ?...

— A midi.

— C'est bien... je vous attendrai à midi. Soyez exact... Autre chose à présent, monsieur le duc.

— Quoi ? demanda Georges.

— Soyez sans inquiétude... il s'agit d'une bagatelle... J'ai besoin de cent mille francs...

— Aujourd'hui ?

— Oui.

— Eh ! bien, envoyez quelqu'un, dans deux heures, rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, numéro... En échange d'un mot de vous on remettra à votre émissaire une lettre contenant un chèque de cent mille francs à vue sur mon banquier.

— On sera dans deux heures rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel... Qui demandera-t-on ?

— M. Frédéric Bérard... C'est un homme chargé de mes affaires...

— Et dont vous avez pris le nom pour venir me voir.

Georges fit un signe affirmatif.

— Croyez-moi, monsieur le duc, reprit Claudia restons ou plutôt redevenons amis... Unissons-nous de nouveau par nos enfants... Ils sont dignes l'un de l'autre et je vous affirme qu'Olivia n'a rien de sa mère... C'est un ange... L'union de votre fils et de ma fille sera pour nous le gage de l'oubli du passé...

Voulez-vous me donner la main en signe de réconciliation ?...

Le sénateur aurait voulu pouvoir anéantir d'un soufflé son ancienne maîtresse.

Il mit néanmoins sa main glacée dans celle de Claudia en murmurant avec un sourire forcé :

— Réconciliation... oubli... pourquoi non ?... A demain, ma chère...

— A demain, mon vieil ami.

Et l'ex-courtesane reconduisit le duc jusqu'au bas de l'escalier.

— Allons, se dit-elle en remontant, je le tiens ! Olivia sera un jour ce que j'en ai pu être, duchesse de la Tour-Vaudieu !

Un beau titre, un grand nom... Je me contenterai, moi, de devenir millionnaire...

L'entretien avec Georges s'étant prolongé beaucoup, Olivia n'était plus dans la salle à manger.

Claudia, rentrée chez elle, sonna sa femme de

ment aux ressorts de derrière du véhicule, dans une position fort inconfortable mais point dangereuse.

La voiture fit halte rue du Pont-Louis-Philippe, devant la maison de Théfer.

M. de la Tour-Vaudieu descendit et entra.

Jean-Jeudi était déjà debout, tournant le dos au voyageur, allumant une cigarette et se disant :

— Il n'a pas payé son cocher, donc ce n'est point ici qu'il demeure ! Non d'un petit bonhomme !... Je saurai où perche ce gaillard-là et comment il s'appelle !...

Il est impossible que je me trompe, sachant surtout qu'il fréquente l'Anglaise de la rue de Berlin... C'est bien lui ! J'en aurai la preuve...

Au bout d'un instant, le duc revint et reprit sa place dans la voiture.

Jean-Jeudi se réinstalla sur l'arrière-train.

Rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, le fiacre fit halte de nouveau et, cette fois, le voyageur paya son cocher, avant de franchir le seuil de la vieille et sombre demeure que nous connaissons.

Jean-Jeudi s'approcha de l'automédon.

— Eh ! mon vieux camarade, lui dit-il, peux-tu me demander un petit renseignement, sans indiscrétion ?...

— Ça dépend... fit le cocher d'un ton raide.

— Soyez paisible, je ne veux point vous emprunter cent sous... Je vous offre au contraire un petit verre sur le zinc, chez le mastroquet du coin, si le cœur vous en dit...

— Je ne bois pas...

(A suivre)

Turquie

Londres, 27 mai. — Le Standard annonce que le comité des bondholders a décidé que la Banque ottomane enverrait à ses agents à Paris, Vienne, Amsterdam et Francfort l'ordre de payer, le 1^{er} juillet, 25 0/0 de la valeur nominale sur les bons de chemins de fer; des certificats seront émis pour le paiement de 35 0/0 à la fin de l'année.

UN ÉCLAT DE RIRE de l'ex-impératrice

Le récent passage de l'ex-impératrice Eugénie en France a rappelé à M. Albert Delpit une anecdote amusante qu'il publie aujourd'hui dans le journal *Paris*. Nous la reproduisons ci-dessous :

On se souvient de cette fameuse distribution des prix du concours général qui fut présidée par le prince impérial. Le jeune Godefroy Cavaignac, — celui-là même qui vient d'être élu député, — avait remporté un premier prix. Le fils du prosaïque refusa d'aller se faire couronner; et devant cette attitude énergique, qui au bout de dix-sept ans évoquait le passé en présence de la jeunesse française, des applaudissements éclatèrent sous les voûtes grises de la salle Sorbonne.

La cour était à Fontainebleau. Ce soir-là la princesse impériale devait coucher aux Tuileries. On avait gaiment dîné; les causeries s'échangeaient joyeuses. Dans cette antique cérémonie du concours général, présidée par le fils de Napoléon III on voyait une sorte d'alliance conclue entre cet adolescent et les nouvelles générations. Après le dîner on se répandit dans les salons. Là encore on s'applaudissait du bon effet qu'avait dû produire le prince impérial.

Soudain la nouvelle de l'incident produit arriva. La consternation succéda vite à la joie première. Il y eut quelques instants de profond silence dans ces salons tout à l'heure encore animés par la joie. Et au milieu de ce silence retentit un éclat de rire : l'impératrice Eugénie essayait de prendre gaiement ces acclamations, qui accueillait le nom et la protestation faite de Godefroy Cavaignac.

Mais le rire ne s'arrêtait pas : c'était une crise nerveuse, provoquée par la crainte de la souveraineté et l'effroi de la mère. Napoléon III, assis à une table de wist, se leva, vint à elle, la prit doucement par la main et la conduisit hors du salon.

Et le rire continuait toujours. Pour gagner ses appartements, il fallait que l'impératrice Eugénie traversât une aile entière du château : toutes les fenêtres s'ouvraient, larges, en cette magnifique soirée d'été.

Et par ces fenêtres, à travers les parterres chamarrés, à travers les allées ombrées et marmurantes; dans les jardins encombres de généraux chamarrés et de courtisans en habit de cour, retentissait sonore et déchirant l'éclat de rire nerveux de cette femme atteinte en plein cœur...

On eût dit le sanglot d'une ombre errante dans les salons illuminés; c'était fantastique et navrant. Au milieu de ces fêtes joyeuses; sous la clémence de ce ciel peuplé d'étoiles; malgré les nombreuses cohortes armées autour du château; malgré ces maréchaux de France, portant le cordon rouge en sautoir; malgré ces généraux aux plaques d'argent étincelantes; malgré ce va-et-vient d'officiers et de courtisans; malgré ces cent-gardes, et ces hommes d'Etat superbes, et ces femmes décolletées, étalant la beauté de leur visage et la splendeur de leurs épaules frissonnantes, on avait peur. On sentait vaguement qu'une lézarde profonde venait d'apparaître dans la forteresse de l'empire...

Un Saint-Simon de l'avenir pourra noter ces lignes. Elles disent l'état d'âme d'une époque.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

ISERE

Grenoble, 27 mai. — Par arrêté préfectoral en date du 23 mai, M. Scraphin Hélix a été nommé agent voyer de canton à la Tour-du-Pin, en remplacement de M. Pagnat.

M. Joseph Grattier, a été nommé voyer-piqueur, attaché à la circonscription de Grenoble (nord), en remplacement de M. Coste.

Pontcharra. — Avant-hier, pendant la récréation du soir, vers trois heures, une élève, la nommée Chemin, âgée de sept ans, en allant puiser de l'eau à la béalère de Renévier, a glissé et a été entraînée par le courant, très rapide en cet endroit.

Aux cris poussés par une autre élève, témoin de l'accident, M. Carpentaux, instituteur-adjoint, est accouru, s'est tout habillé, jeté résolument dans le canal, à la chute du puits de M. Rochas, papetier, ayant de l'eau jusque sous les bras. Il est parvenu à saisir la pauvre enfant, mais elle était déjà inanimée, ayant fait un parcours de plus de 200 mètres.

Les soins immédiats et intelligents qu'elle a reçus de Mme Brun, institutrice, l'ont heureusement ramenée à la vie, à la grande joie de sa famille, et elle est actuellement sans aucun danger.

VAUCLUSE

Avignon, 27 mai. — La ligne d'Alais au Rhône a été reçue hier, par l'Etat.

Les ingénieurs des ponts-et-chaussées du Gard et les ingénieurs de la compagnie P.-L.-M. de la région accompagnaient la commission ministérielle, qui s'est embarquée à Port-l'Ardeuse sur un bateau-culasse de la compagnie.

La commission a été vivement impressionnée par l'engin nouveau qui a démontré par des expériences

publiques que, aujourd'hui, les marchandises passent sans rompre charge de la Méditerranée dans le Rhône et vice versa, sans manutention d'aucune sorte et sans transbordement.

C'est là un événement considérable pour le commerce de notre place, car on nous annonce que dans le courant de juillet prochain la compagnie d'Alais au Rhône et à la Méditerranée va mettre ses services en exploitation.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. MONTALAN, CONSEILLER

Audience du 27 mai 1882

Le scandale de Bellecour

Dans son audience d'aujourd'hui, la cour d'assises a rendu son arrêt.

Le verdict du jury ayant été négatif sur toutes les questions en ce qui concerne Lecoq et Granger, ces deux accusés ont été acquittés.

La femme Maigre a été condamnée à dix ans de réclusion et Perron à deux ans d'emprisonnement.

Défenseurs : pour Lecoq, M. Minard; pour Granger, M. Bouyer; pour la femme Maigre, M. Perrier; pour Perron, M. Mazenod.

Ministère public, M. Bloch, avocat général.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Dimanche, 28 mai, 148^e jour de l'année. — Soleil : lever, 4 h. 06, coucher, 7 h. 48. Les jours croissent de 2 minutes.

Ephémérides (1328) : Philippe de Valois est couronné à Reims.

M. le préfet du Rhône donne avis qu'il sera procédé le 2 août prochain à l'adjudication des matériaux à provenir de la démolition des constructions expropriées en vue de l'édification d'un hôtel de préfecture, à Lyon, sur les masses 85, 86, 95 et 96 du plan des hospices.

Un avis ultérieur fera connaître les conditions de cette adjudication.

Toutefois, les propriétaires expropriés qui demanderaient à acquiescer et à enlever eux-mêmes les matériaux des constructions dont ils ont été dépossédés seront admis, jusqu'au 15 juin, délai de rigueur, à traiter avec le département. Ils devront s'adresser à M. l'architecte du département (quai Fulchiron, 7), chargé de préparer les projets de traités.

M. le maire de Lyon donne avis que l'adjudication des emplacements des bancs pour la vente des melons est fixée au samedi, 17 juin prochain, à 1 heure de l'après-midi, dans le pavillon côté sud du pont Morand.

Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur en date du 16 mai courant, sont nommés :

Inspecteur spécial de police de 1^{re} classe au camp de Sathonay, M. Fabre, inspecteur spécial de police de 2^e classe sur le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, à la résidence de Bellegarde.

Inspecteur spécial de police de 1^{re} classe sur le chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, à la résidence de Bellegarde, M. Saint-Hillier, inspecteur spécial de police de 1^{re} classe à Sathonay.

Par une ordonnance du garde des sceaux, en date du 15 mai, M. Dubost, conseiller à la cour d'appel de Lyon, est désigné pour présider les assises du Rhône au mois d'août prochain (troisième session de 1882).

Le nommé François P..., âgé de 48 ans, manœuvre, rue Rabelais, a été arrêté hier pour vol d'une somme de 100 fr., commis au préjudice de M. Cot, caissier chez M. Omer, commissionnaire en fruits, quai Saint-Antoine.

Depuis quelque temps on a constaté qu'un certain nombre de faux billets de banque de 50 francs étaient mis en circulation, principalement dans le Midi.

Ces billets, que l'on suppose avoir été fabriqués à Barcelone, sont si bien imités, que la Banque de France a cru devoir ne rien négliger pour empêcher qu'on en émit davantage. Dans ce but, M. Melin, inspecteur du service de la sûreté de Paris, s'est mis activement à l'œuvre.

En attendant qu'il ait réussi à s'emparer des faux-monnaieurs, nous avons cru devoir mettre nos lecteurs en garde.

L'épidémie de suicides qui sévit sur notre ville n'est pas près de s'arrêter. Chaque jour vient ajouter quelque nom à la liste fatale.

Hier matin, un sieur Philippe Bourdillon, âgé de 58 ans, marchand boucher, quai de Vaise, n° 18, s'est donné la mort en se pendait à une poutre de son grenier.

Ce malheureux s'était levé, suivant son habitude, à 4 heures du matin. Quelques instants après, sa femme se levant à son tour trouva sur la table de nuit un morceau de papier où étaient tracés au crayon ces quelques mots d'un laconisme brutal « Je monte au grenier » Epouvantée, elle se hâta d'y monter et aperçut le corps de son mari encore chaud qui se balançait dans le vide. Les voisins accourus à ses cris s'empressèrent de couper la corde et de prodiguer à la victime les soins nécessaires, mais il était trop tard.

On ignore les causes de ce suicide.

Un sieur Henri Legalle, arrivé à Lyon depuis quelques jours pour y chercher du travail, a tenté hier matin, à 5 heures, de se suicider en se jetant dans la Saône, près du pont Tils. A peine dans la rivière, l'instinct de la conservation reprit le dessus, et il regagna la rive saine et saut.

Des gardiens de la paix qui l'aperçurent alors grelottant dans ses vêtements mouillés, le conduisirent au bureau de police. Interrogé, il a refusé de faire connaître les motifs de sa fatale résolution qui ne peut être attribuée à la misère, car il était porteur d'une somme de trois cents francs.

Ce malheureux ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales.

La nuit dernière, des individus restés inconnus avaient placardé aux portes des mairies des affiches blanches, sur lesquelles on pouvait lire en grosses lettres : « Mort aux voleurs ! »

Sous ce titre s'élevaient deux colonnes de prose socialiste, signée par « le groupe socialiste révolutionnaire parisien » ; le tout était surmonté d'une tête de mort.

Les commissaires de police de quartier ayant appris cet événement, ont immédiatement fait enlever ces imprimés.

La police recherche activement les auteurs de cet affichage.

Arrestation d'un incendiaire :

Le 11 mai courant, un incendie se déclarait dans la maison portant le n° 7 de la rue d'Oullins. Certains indices ayant fait supposer qu'il avait été allumé par des mains criminelles, une enquête fut ouverte, qui n'a pas tardé à amener l'arrestation du nommé Louis A..., marchand d'herbages.

Cet individu, contre lequel on a relevé des charges très sérieuses, a été écroué à la Permanence.

Hier soir, à 6 heures, M. Duprat, âgé de 50 ans, garçon d'épicerie au dépôt des tramways à Villeurbanne conduisait deux chevaux à l'abreuvoir lorsque soudain l'un d'eux lui détacha une ruade qui l'atteignit à la poitrine et lui fractura une côte.

Le blessé, après avoir reçu les soins nécessaires à la pharmacie Fays, a été transporté en son domicile.

Un jeune enfant de 11 ans, François Chagnac, qui travaillait à la verrerie Bovagnet, a quitté depuis le 24 mai au soir le domicile de sa mère, grande-rue de la Mulatière, 15.

Voici son signalement :

Assez grand pour son âge, cheveux noirs, front ordinaire, sourcils noirs, yeux gris, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage peu ovale.

Signes particuliers : taches de rousseurs au visage. Vêtu d'un pantalon en moleskine, presque usé, d'une chemise couleur, blanc et bleu ou gris, coiffé d'une mauvaise casquette en drap et chaussé de vieilles galoches.

La comète annoncée est maintenant visible à l'œil nu pour tout le monde.

Quand la nuit est bien complète, c'est-à-dire vers onze heures ou minuit, regardez en plein nord, entre l'étoile polaire et l'horizon.

La comète est là. Sa queue est verticale.

Sommaire du journal *Le Rhône*, paraissant tous les dimanches (n° du 28 mai) : Bulletin de la Semaine. — Les eaux de Lyon. — De la conservation et du transport des forces industrielles. — Chronique locale et régionale. — Electricité. — Canal de l'Océan à la Méditerranée. — Panama et Nicaragua. — Chronique du Palais.

Les commentaires de la Loi de 1867, publiés dans *Le Rhône*, ont été compulsés dans une brochure en vente en ce moment à la librairie Georg, 65, rue de la République, à Lyon. Prix de la brochure avec le texte de la loi intercalé : 1 fr.

Denier des écoles

Nous apprenons que la date du tirage de la loterie du Denier des écoles est irrévocablement fixée au 16 juillet prochain.

Nous invitons les personnes qui s'intéressent à cette œuvre si démocratique du soulagement des enfants pauvres des écoles communales laïques de faire leur possible pour la réussite de cette intéressante entreprise.

On peut se procurer des billets, rue Thomassin, n° 33.

Les lots seront toujours reçus avec reconnaissance.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 27 mai, 4 h. du soir.

Température : Le baromètre atteint aujourd'hui 767mm, sur la plus grande partie de la France. Il reste relativement bas sur les Iles Britanniques.

Température à 1 h. du soir au Parc 24°.

Probable : Temps chaud et assez beau.

NOUVELLES DES SPECTACLES

GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui dimanche, 28 mai, avant-dernière représentation de *Les Cloches de Corneville*, avec le concours de Mme Simon Girard et de M. Simon Max.

Mercredi 31, clôture de la saison théâtrale.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS. — 39, cours Morand. — Aujourd'hui dimanche, 28 mai 1882 aura lieu la représentation de *Marceau ou les enfants de la République*.

Monsieur E. Fournier désirent satisfaire le public lyonnais a monté avec le plus grand soin cet épisode de notre première République.

Nous espérons que les spectateurs accourront en foule à ce charmant théâtre pour applaudir cette œuvre de MM. A. Bourgeois et Michel Masson.

Bureau à 7 h. 1/4. Rideau à 7 h. 3/4.

Bulletin hebdomadaire des soies

Lyon, 26 mai.

A la suite des dépêches de Shanghai faisant entrevoir une réduction sur les estimations premières de la récolte, la semaine passée avait fini avec un assez vif mouvement d'affaires sur les grèges de Chine, qui avaient rapidement gagné une pleine avance de 1 fr. par kilogr. Depuis lors, soit que les dépêches de ces contrées soient devenues plus contradictoires, soit que l'exiguïté du stock en ait été la cause, les transactions se sont sensiblement ralenties, et les prix, tout en conservant pleinement le terrain gagné, n'ont pas fait un nouveau pas en avant.

A par cet incident, la physionomie du marché ne s'est pas modifiée depuis notre dernier bulletin.

En soies d'Europe, nous avons toujours à noter le même bon courant d'affaires, alimenté exclusivement par les besoins de la consommation, tant locale qu'étrangère, mais toujours aussi le même manque d'entraînement.

Quant aux prix ils se raffermissent peu à peu, et sur certains genres, tels que les belles soies d'Italie et les grèges du Japon, il faut décidément payer aujourd'hui une hausse de fr. 1 à 2 sur les cours qui se pratiquaient au commencement du mois.

En d'autres temps, un déficit avéré de la récolte en Italie aurait provoqué un réveil autrement accentué que celui auquel nous assistons depuis quinze jours et aurait sans aucun doute repoussé les cours en avant. On ne peut, au point de vue de l'avenir de la campagne, que se féliciter de la réserve et de la sagesse dont fait preuve notre marché.

Il est vrai que les circonstances lui commandent la prudence et que les conséquences de la crise financière sont loin d'être effacées, mais enfin il n'en est pas moins rassurant de voir qu'au moment où vont commencer les achats de cocons on se tient chez nous en garde contre tout entraînement. Le fait est assez rare pour être signalé, et si cette année le filateurs Italiens ou Français se laissent aller à payer trop cher, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes et ne devront pas accuser notre marché de les y avoir poussés.

L'impression de cette semaine a d'ailleurs été plutôt moins bonne, surtout pendant les derniers jours. La Fabrique achète, mais uniquement pour ses besoins immédiats, et jusqu'à présent elle ne paraît guère se soucier de s'assurer des marchés à livrer comme elle le faisait jadis à cette époque de l'année.

Elle se plaint des déceptions que lui laisse jusqu'ici la saison d'automne, et à moins d'une amélioration sérieuse des affaires en étoffes que rien ne fait prévoir pour le moment, il ne faut guère s'attendre à la voir se départir de sa ligne de conduite de réserve et d'expectative.

Ce n'est donc pas du côté de la consommation qu'il faut attendre un changement à la situation actuelle. Seule l'issue de la récolte en France et surtout en Italie pourra venir modifier le courant des idées.

En présence de l'irrégularité des éducations on ne sera guère fixé avant la première semaine de juin, jusque-là toute estimation serait prématurée, et nous ne pouvons que laisser à chacun le soin d'analyser les renseignements journaliers que nous continuerons à publier pour se former une opinion.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 mai 1882.

Une assez grande perplexité, dont les dépêches d'Egypte fournissent très clairement l'explication, a paru encore aujourd'hui dans les propos de la Bourse. Mais son public, naturellement optimiste, était moins enclin à s'émouvoir.

Il a imaginé une distinction qui n'est pas sans fondement. Si les affaires du Caire sont inquiétantes, elles le sont plutôt par leurs éventualités, s'est-on dit, que par leurs périls immédiats.

Cette manière d'envisager les choses a amélioré la tenue générale du marché, et il n'est guère de fonds publics qui n'enregistrent quelque plus value.

Le 5 0/0 clôture à 116,70, le 3 0/0 à 83,60, l'Amortissable à 83,75 ; l'Italien reste à 90,40, le Turc à 13,20.

Le Suez très éprouvé hier, très faible aujourd'hui au début, s'est amélioré notablement à 2770 ; le Panama est ferme à 542,50. Pour des raisons spéciales le Gaz s'est avancé de 1620 à 1660.

Les Chemins français et les Sociétés de crédit, assez bien tenues, le sont mieux encore aujourd'hui.

Le Crédit de France, aux guchets duquel le versement de la seconde moitié du capital sur ses actions s'opère avec une remarquable régularité, rappelle que le conseil d'administration a prescrit pour la fin mai le terme de cette opération. Quand elle sera terminée, nul doute que ces titres ne reprennent leurs anciens cours.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 27 mai.

3 0/0	83 60	Egypte	361 81
3 0/0 nouveau ..	» »	Banque Ottom ..	821 50
5 0/0	116 85	Chemins tures ..	58 75
Italien	90 15	Alpine	» »
Turc	13 30	Rio	644 37
Extérieure	28	Panama	546 50

CHOSSES & AUTRES

Un divorce avant le mariage

Une jeune fille, demeurant rue Colbert, à Tours, raconte l'Union libre d'Indre-et-Loire, a été ces jours derniers victime d'une triste mésaventure.

Mardi dernier était le jour fixé pour son mariage. Les parents avaient été convoqués, et déjà les invités, en habit de gala, se pressaient autour de la mariée, pimpante et radieuse. Tout était prêt : la table du festin était dressée, les violons s'accordaient; M. le maire ceignait son écharpe, rien ne manquait, excepté cependant un acteur indispensable à la cérémonie... le marié.

On eut d'abord à un simple retard, mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence : le marié avait disparu. On ne l'avait plus revu depuis la veille à minuit.

Toutes les recherches pour le retrouver ont été vaines. De guerre lasse, la mariée a dû déposer sa couronne d'orange; M. le maire a remis l'écharpe tricolore dans sa poche, et la journée qu'on se promettait si gaie s'est achevée dans les larmes.

Comme on le pense bien, les langues vont leur train dans le quartier, et l'aventure défraye les conversations des commères.

L'étude des tourbillons

Il existe en Amérique un service des signaux parfaitement organisé, qui a publié l'an passé un Mémoire très instructif sur les tourbillons des 29 et 30 juin 1879.

Un autre travail encore plus intéressant, actuellement sous presse, donnera toutes les observations faites sur un total de 600 tourbillons et déduira de cet ensemble d'observations quelques règles générales touchant la méthode à observer pour l'investigation de ces orages particuliers.

Les 600 tourbillons scientifiquement observés embrassent une période de 87 ans et se sont manifestés sur les points les plus éloignés des uns des autres. C'est pendant l'été, particulièrement au mois de juin, que leur production est la plus fréquente. Cependant, ils sont plus fréquents en avril qu'en juillet, et en mai et septembre qu'en août. Le Kansas est l'Etat où ils se forment le plus souvent; on y en a compté 62 de 1859 à 1881.

La longueur moyenne du rayon destructeur des tourbillons est de 1,085 pieds; leur vitesse varie de 12 à 60 milles; la vitesse moyenne du mouvement tournant, à l'intérieur du tourbillon, est de 392 milles; elle atteint parfois 800 milles à l'heure.

Les nuées tourbillonnantes ont toujours un centre, et leur marche est de l'Ouest à l'Est; mais il arrive souvent que la marche est en zigzag, tout en suivant cette direction générale.

Le sergent Finley vient, en outre, d'être envoyé par le général Hazen, chef du service des signaux aux Etats-Unis, dans le Michigan, l'Iowa et l'Illinois pour suivre la trace des tourbillons qui ont dévasté dernièrement une partie de ces territoires. On présume que les travaux du sergent Finley auront d'importants résultats pour la science météorologique.

L'étiquette à table en Chine

On connaît quelques-uns des mets étranges qui figurent dans les menus chinois : soupes à la Salançon, ailerons de tortue à l'huile de ricin, holoturies à l'étuvier, etc., etc., mais l'étiquette à table n'est pas moins curieuse.

Nulle conversation, autre que des remarques sur les mets, n'est tolérée durant le repas. Tous les convives commencent à manger en même temps, et cette rhétorique des couteaux et des bâtons en vaut bien une autre. Il est considéré comme un manque de savoir-vivre de finir de manger avant les autres. On doit donc surveiller toutes les assiettes et le dernier morceau, comme le premier, doit être porté à la bouche avec un ensemble magistral.

SPECTACLES DU 28 MAI

Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui dimanche, à 8 h. 1/4 :
Les « Cloches de Corneville », avec le concours de M. Simon Girard et de M. Simon Max.

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui dimanche, à 8 h. :
« Sonnette de nuit ».
« Les Ranzan ».
Le « Meurtre de Théodore ».

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léons.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.

BOURSE DE LYON

Du 27 mai 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 0/0 amortissable ...	83 65
4 1/2 ...	116 57
5 0/0 français ...	90 50
Autrichien 4 0/0 ...	13 20
Russe 5 0/0 ...	13 20
Espagne 3 0/0 ...	13 20
Dettes Egypt. unifiée ...	13 20
Crédit mob. Espag. ...	752 50
Crédit Lyonnais ...	13 20
Union générale ...	13 20
B. Lyon et Loire ...	13 20
B. Hypothéc. France ...	13 20
Soc. Foncière Lyonn. ...	13 20
Banque Ottomane ...	13 20
Paris-Lyon-Médit. ...	13 20
Che. Autrichiens ...	13 20
Lombard-Vénitien ...	13 20
Saragosse ...	13 20
Nord-Espagne ...	13 20
Suez ...	13 20

Le rédacteur-gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Welter, rue Bellecordière, 14.

ANNONCES

VENTES JUDICIAIRES

Etude de M. Ruffin, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 24.

Le mercredi 31 mai courant, à onze heures du matin, sur la place de l'Hippodrome, à Lyon, il sera vendu : bureau, coffre-fort, bibliothèque, machine à vapeur, machine à percer, etc.

Le jeudi 1^{er} juin prochain, à la même heure, sur la place St-Jean, il sera vendu : table, chaises, machine à rogner et accessoires, presse à percussion, etc.

Le mercredi 31 mai, à dix heures du matin, place de l'Hippodrome, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : table en bois de noyer avec tiroir, commode, chaises bois et paille, table de nuit, réveil-matin, glace, poêle avec cornues, pièces de batterie de cuisine et vaisselle, matelas en laine.

Le même jour, à onze heures du matin, sur la même place, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : table en bois de sapin avec tiroir, pendule, fourneau avec cornues, bureau en bois de sapin, chaises bois et paille, armoire en bois de noyer.

Le même jour, à midi, sur la place des Cordeliers, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : paire de balances avec bassins en cuivre et série de poids, banques avec tiroir et dessus de marbre, bureau bois de sapin à une place, chaises bois et paille.

ACQUISITION

Le sieur Moiroud ayant acquis le matériel de café-restaurant du sieur Girard, à la Tour de Salvigny (Rhône), prévient les ayants-droit de réclamer dans les dix jours, sous peine de forclusion.

VER solitaire. Guérison par les globules de Secretan, le seul remède infailible adopté dans les hôpitaux de Paris. Pas d'insuccès.

possible Pharm. Friedland, 37, avenue Friedland, Paris et dans les pharm. importantes. Envoi franco c. mandat 10 fr.

PRETS sur titres français et étrangers, cotés et non cotés jusqu'à 90 0/0 de leur valeur. Ventes et achats. Crédit financier, 134, r. Rivoli, Paris.

A louer

A LA ST-JEAN

Une pièce au 3^e rue d'Amboise, 63 S'y adresser. — Prix modéré.

A VENDRE

Par suite de décès

LA PHARMACIE LANDOT

A LHUIS (Ain)

La seule existant dans ce canton S'adresser à M. JOLY, notaire à Lhuis. 24 mars.

Direction des domaines de Bourg (Ain)

LOCATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE

L'ILE DES PÊCHEURS

sise dans le Rhône

Le 10 juillet 1882, à deux heures du soir, à la mairie de Balan, il sera procédé à la location aux enchères publiques de l'île des Pêcheurs, sise dans le Rhône, d'une contenance de 22 hectares environ, plantée d'essences diverses de bois. Droit de chasse compris dans le bail.

Mise à prix : 250 francs

Durée du bail, trois, six ou neuf ans, qui commenceront le 29 juillet 1882.

On peut prendre connaissance du cahier des charges à la mairie de Balan et au bureau des Domaines, à Montluel.

Un Ex-Instituteur

bien au courant des affaires de mairie demande un emploi de secrétaire ou tout autre emploi de bureau. Écrire à l'Agence Fournier, 14, rue Comfrot, sous le n° 3109.

Etude de M. POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque. 26 juin.

23 0/0 d'intérêt par an, payables tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, r. Rivoli, Paris.

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 convertis. S'adresser à M. Fontaine, tapissier rue du Plat.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

LA VILLE DE LYON

AUSSI VASTES A EUX SEULS QUE TOUS LES AUTRES MAGASINS DE LYON RÉUNIS

Lorsque LA VILLE DE LYON dit qu'elle est aussi vaste à elle seule que tous les autres magasins de Nouveautés de Lyon réunis, elle ne trompe personne. Les quatre-vingt à cent mille visiteurs qui se pressent à chacune de ses Expositions générales peuvent le constater; quand elle affirme qu'elle vend de 15 à 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs, elle en donne la preuve tous les jours. Le public sérieux qui a souci de ses intérêts, et qui sait le prix que vaut l'argent, le reconnaît si bien que malgré la saison ingrate pour les tissus d'été ses assortiments considérables ont été épuisés si rapidement qu'il a fallu les remplacer par de nouvelles opérations qui ne feront que convaincre et affirmer une fois de plus qu'aucune maison ne peut offrir les mêmes prix que LA VILLE DE LYON. Parmi toutes ces opérations qui seront mises en vente à des prix extraordinaires nous signalons tout particulièrement les belles et riches séries de dessins imprimés Pompadour avec bande et sans bande qu'ont produit les grandes maisons d'Alsace, Gros Odier, Dolfus Mieg frères Koechlin, Scheurer, Rott, Kœchlin Baumgartner, etc. etc.

NOTA : Aux personnes qui ne sont pas nos clients et qui désireraient comparer pour s'assurer des avantages que nous offrons, une collection d'échantillons leur sera remise.

Lundi et jours suivants MISE EN VENTE des Opérations annoncées ci-dessous

Comptoir des Etoffes nouvelles

POUR ROBES ET COSTUMES

CHEVIOTTE anglaise carreaux, jardinière tramé pure laine, largeur 110/100, qualité vendue partout ailleurs 1 fr. 75, à... 1 10

CACHEMIRE beige pure laine, larg. 120, mélangé toutes nuances nouvelles, qualité souple et soyeuse, d'une valeur de 2 fr., à... 1 25

QUADRILLE multicolore, genre anglais 3/4 laine, larg. 110, dernière nouveauté, garanti à l'usage, prix extraordinaire... 1 45

CREPE de Nice fil à fil et quadrillé jardinière, petits genres, larg. 110, d'une valeur réelle de 2 fr. 75, à... 1 95

CACHEMIRE quadrillé, tons sur tons et multicolores pure laine, larg. 110/100, ne valant pas moins de 3 fr. 50, à... 2 45

VOILE DE RELIGIEUSE pure laine, larg. 110/100, nuances ficelle, prune, douranier, loutre, vert, marine, grenat, qualité remarquable, d'une valeur de 3 fr. 50, à... 2 45

Grands arrivages d'étoffes légères, dernières nouveautés pour l'été, en plumetis, voile, grenadine, dentelle spanisch, broderie des Gobelins, guipure, torchon, etc., etc.

Comptoir des Soieries, Fichus

ET CRAVATES NOUVEAUTÉS

GRENADINE damassée, trame pure soie, d'une valeur réelle de 3 fr. 90, à... 1 75

CRAVATES duchesse garniture dentelle ficelle riche, nouveauté de la saison 1 45

Comptoir des Manteaux et

AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

JAQUETTES zéphir anglais, très bonne qualité, nuances nouvelles, valeur réelle 45 francs, à... 29 00

MANTILLES cachemire doublées soie, très jolie garniture d'une valeur de 35 francs, à... 17 90

Comptoir des Impressions

TOILE DE VICHY, SATIN, BATISTE ET LINON ANGLAIS

FOULARDINE pompadour grand teint, dessins nouveaux, larg. 75/80, qualité introuvable partout ailleurs au dessous de 0,50 0 35

TOILE de Vichy, largeur 1 mètre, carreaux nouveaux, toutes grandours, qualité vendue partout 1 fr. 10, à... 0 75

SATINS Pompadour, grandes fleurs, qualité très soyeuse, vendu dans tous les magasins 1 fr. 50 c., à... 0 80

TOILE de Mulhouse, qualité extra fine, fonds unis, toutes nuances, galons dentelles, grand teint, dernière nouveauté... 1 25

BATISTE d'Alsace, tissu fin et léger, dessins riches, les plus nouveaux, deux séries splendides... 1 45 et 1 75

Comptoir des Costumes brodés

ET MI-CONFECTIONNÉS

PEIGNOIRS toile d'Alsace, mi-confectionnés, garniture dentelles, avec patrons et figurines... 1 90

COSTUMES mi-confectionnés, toile d'Alsace, damiers toutes nuances, très élégants, avec patrons et figurines... 17 50

COSTUMES brodés, à jours, zéphir et toile d'Alsace, composés de 15" en 80/100 de largeur, 8" 40 de broderie riche 29 et 35 »

COSTUMES brodés, à jours, satinette et batiste, composés de 16" en 80/100 de largeur, 8" 40 de très haute broderie... 49 »

Arrivages considérables de toile d'Alsace, Linon, Toile écru, Batiste anglaise, Satins, Ladies, Muslin, Toile d'Asie, etc., etc., haute nouveauté de la saison.

Comptoir des Ombrelles

OMBRELLES satin, imprimé, dessins riches, garniture dentelle, valeur réelle 8 francs 90, à... 5 90

OMBRELLES satin, doublée soie, d'une valeur réelle de 9 fr. 50, à... 5 90

COSTUMES noirs brodés soie à jours, cachemire bengaline et crepon composés de 9 m. 20, étoffe unie, largeur 1 m. 20, 8 m. broderie haute... 49 »

Grand choix de gaze, grenadine, voile et étoffes légères et de tissus brodés pour garnitures.

Comptoir de Toiles et Blanc

TOILE blanche fil de main, larg. 2 m. 40, pour draps, sans couture, val. 7 fr. 50, à... 4 90

MOUSSELINES brochées et guipures pour vêtements, larg. 0 m. 75, valeur 1 fr. 25, à... 0 75

Comptoir des Etoffes pour

AMEUBLEMENTS

SERGE diagonale larg. 80/100, très belle qualité, dessins très variés, pour rideaux, d'une valeur de 1 fr. 25, à... 0 60

Comptoir des Etoffes noires

ALPAGA noir brillant, qualité introuvable, au-dessous de 0 fr. 75, à... 0 50

BRILLANTINE noire très soyeuse, noir inaltérable, largeur 0 m. 70, prix exceptionnel... 0 75

CACHEMIRE noir pure laine, qualité fine noir bleu très solide, largeur 1 m... 1 45

FACONNE et armure noire en tous genres, pure laine, belle qualité, d'une valeur de 3 fr. 50, larg. 1 m. 20, à... 2 45

SERGE doublé imprimé à 8 et 10 couleurs pompadour et verdure pour rideaux, valeur réelle 1 fr. 95, à... 0 95

Comptoir des Rubans

SURAH broché, pure soie, n° 22 dans toutes les nuances, d'une valeur de 3 fr. 50, à... 1 95

RUBANS dentelle pure soie, n° 12 et 16, qualité vendue partout 2 fr., à... 0 95

RUBANS moirés, brochés et imprimés pour ceintures, n° 80 et 100, dernière nouveauté de la saison, vendus partout 8 fr. et 12 fr., à... 2 95 et 4 90